

Compte rendu de l'assemblée générale du Cercle Émile Storck

samedi 3 décembre 2022 Théâtre Paul Frick de Guebwiller

Membres présents : M. Daniel Storck (président d'honneur), Mme Françoise Scheftel-Storck.

Mme Martine Blanché (vice-présidente). MM. Bernard Berger (trésorier adjoint), François Blanché, Jean-Michel Clavey (vice-président), Jean-Paul Gross-Sorg (président), Mme Margrit Gross, MM. Raymond Kauffmann, Maurice Kech (trésorier), Roger Kech, Daniel Muringer, Jean-Philippe Platt.

Membres excusés : Mme Liliane Haering, MM. Daniel Haering (secrétaire), Claude Diringer (secrétaire) et Antoine Schneider.

Procurations : Mmes Agathe Bischoff-Morales, Myriam Denort, Martine Hiebel, MM. Norbert Reppel, Dominique Rosenblatt, Gérard Schaffhauser, Albert Weber.

Ouverture de l'assemblée

À 15h, le président du Cercle Émile Storck, M. Jean-Paul Sorg ouvre l'assemblée. Il rappelle que c'est la première réunion générale après trois ans, pour cause d'épidémie de Covid, la dernière AG datant du 30 novembre 2019 en ce même lieu, salle Roland Wintzner du Théâtre Alsacien de Guebwiller, maintenant appelé Théâtre Paul Frick.

En l'absence de M. Daniel Haering, premier secrétaire excusé pour grippe, et de M. Claude Diringer, deuxième secrétaire, retenu à Colmar (journée de Téléthon), il remercie M. François Blanché de bien vouloir assurer le secrétariat de la séance.

Il remercie le TAG pour la mise à disposition de la salle, avant de saluer la présence de M. le Docteur Daniel Storck et de Mme Françoise Scheftel, qui arrivera vers 16h (neveu et nièce d'Émile Storck).

Il salue également la présence du trésorier, M. Maurice Kech, maire de Linthal, et souligne sa disponibilité.

Il profite de la présence de M. Jean-Michel Clavey, ancien président du TAG, pour annoncer sa mise en scène de « D'r Bràv Soldàt Sveik » en alsacien, d'après le roman de l'écrivain tchèque Jaroslav Hasek. Représentations du 21 janvier au 26 février 2023.

M. Sorg mentionne les 7 pouvoirs qui lui ont été remis. Et la procuration de Martine Hiebel à Martine Blanché.

L'ensemble des participants rend hommage par une minute de silence à deux membres décédés en 2020 : M. Paul Frick, ancien président du TAG et l'un des membres fondateurs du Cercle Émile Storck en 2000 ; M. Jean Bader, historien amateur, de Buhl.

Rapport moral du président

M. Jean-Paul Sorg annonce sa démission de président du Cercle dans un an et souhaite qu'on réfléchisse à sa succession dès à présent.

Il fait le bilan des deux dernières années écoulées, de l'accompli et l'inaccompli.

Un point négatif : le sentier des poètes à travers le Florival, commençant au Château de la Neuenbourg (auparavant siège de l'École Normale voulue par Joseph Storck et où Émile Storck a enseigné) reste à faire.

Un point positif : la promenade littéraire dans Guebwiller, initiée par Daniel Haering, qui a souligné la richesse littéraire du Florival.

M. Sorg fait ensuite un rapide historique du Cercle Émile Storck qui fut fondé en 2000 et en profite pour rendre hommage à M. Richard Ledermann qui a eu l'idée de sa fondation et qui y fut actif jusqu'en 2016, année de sa démission. À son initiative ont eu lieu de nombreuses activités du Cercle : Maibummel, promenades littéraires dans des lieux évoqués dans l'œuvre poétique et dramatique d'Émile Storck ; participation du Cercle Émile Storck au Stammtisch à Rouffach ; Frühschoppe ; traduction de poèmes d'Émile Storck, « Par les fossés et les haies » chez Arfuyen, Prix Nathan Katz du Patrimoine en 2013 ; ouverture d'un site internet. M. Sorg évoque aussi une émouvante rencontre organisée par d'anciennes élèves d'Émile Storck à l'École Normale.

Idées pour l'avenir

M. Sorg soulève trois questions :

- 1) Que pouvons-nous savoir ? Que savons-nous de l'œuvre d'Émile Storck ?
- 2) Was sollen wir tun ? Que faire? Qu'avons-nous à faire ?
- 3) Was dürfen wir hoffen ? Que pouvons-nous espérer?

Concernant la connaissance de l'œuvre d'Émile Storck, il souligne les progrès réalisés en vingt ans grâce aux recherches du président d'honneur, M. le Docteur Daniel Storck. Il évoque une biographie des deux frères Joseph et Émile Storck qui reste à écrire car tous deux sont un bel exemple d'humanisme. Il encourage M. Emmanuel Subiali à poursuivre ce travail.

Il rend hommage à Mme Martine Blanché qui fut la première à réaliser un travail sur l'œuvre dramatique d'Émile Storck, sous forme d'une thèse dirigée par M. le Professeur Adrien Finck à l'Université de Strasbourg en 1997, laquelle fut éditée en 2019 chez Jérôme Do Bentzinger.

Il rappelle que « Par les fossés et les haies » a été un premier pas pour faire connaître l'œuvre poétique d'Émile Storck (sur le thème des paysages et des saisons) et qu'il reste à poursuivre cette démarche.

Constitution et dépôt des archives

Ce grand projet vise à déposer les archives d'Émile et de Joseph Storck en un lieu sûr et accessible, comme la bibliothèque des Dominicains de Colmar. Ce souhait est motivé par la crainte de la fin de l'humanisme, qui nécessite un acte de foi, comme le souligne M. Sorg, qui rappelle également que la littérature alsacienne ne peut survivre que si elle est enseignée dans les écoles, dans le cadre de l'éducation publique nationale.

Émile Storck n'a-t-il pas écrit dans « Sproch » („Melodie uf der Panfleeet“) :

*« E jedes Volk hat d'Sproch wun às verdient,
Un holt's fir si ke Kraft bi sine Dichter,
no wurd si teig un zitig zum Vergeh... »*

M. Daniel Muringer évoque un journaliste de l'Express, M. Michel Feltin-Palas, qui s'engage dans ses écrits pour la défense de la littérature en langue régionale. Une pétition nationale a été lancée pour un enseignement des littératures régionales.

M. Sorg met en valeur le travail du docteur Daniel Storck qui a procédé au recensement des ouvrages de la bibliothèque d'Émile Storck. C'est d'autant plus intéressant que cela a permis d'y découvrir des annotations manuscrites d'Émile Storck, dont des traductions inédites de Verlaine. M. Sorg lit celle du poème « En sourdine », avant de citer quelques autres documents retrouvés, par exemple un diplôme de la Präparandenschule de Colmar et un article de Jean Egen dans le Monde.

M. le Docteur Daniel Storck s'exprime à son tour. Il rappelle l'attrait d'Émile dès l'enfance pour la lecture et sa grande complicité avec son frère Joseph (échanges mutuels de livres).

La bibliothèque générale des deux frères Storck comportait des livres de la collection Nelson, mais surtout des ouvrages plus intéressants. La majeure partie des livres portent le tampon Émile Storck. D'autre part, cette bibliothèque était trilingue : en français (Hugo, Verlaine, Leconte de Lisle...), en allemand (romantiques entre autres) et des alsatiques.

M. Daniel Storck a également esquissé une lettre adressée à M. le Maire de Colmar en vue du dépôt des archives.

M. Sorg évoque des contacts avec M. Francis Gueth, conservateur honoraire de la bibliothèque de Colmar, et l'actuel conservateur M. Rémy Casin. Il insiste sur la nécessité d'établir une convention entre les héritiers Storck et la bibliothèque, en rappelant que cette dernière fera vraisemblablement une sélection parmi les documents.

Etat financier. Rapport du trésorier

M. Maurice Kech, trésorier, fait le bilan financier. Le rapport sera publié après validation.

MM. Daniel Muringer et Jean-Philippe Platt conseillent de s'adresser à la municipalité de Guebwiller pour l'obtention d'une éventuelle subvention, aussi bien pour le site internet que le projet du sentier des poètes.

Le président clôt l'assemblée générale à 17h et convie au verre de l'amitié.

Le secrétaire de séance

François Blanché